



REPUBLIQUE D'ANGOLA
MISSION PERMANENTE D'ANGOLA
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENEVE

48

**Intervention de la République d'Angola, à la 18eme Session du 2eme Cycle de
l'Examen Périodique Universel de l'Uruguay**

Monsieur le Président,

La République d'Angola souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Uruguay au 2eme cycle de l'Examen Périodique Universel conduite par **Son Excellence Monsieur Homero Guerrero, Ministre de la présidence pour les droits de l'homme.**

Monsieur le Président,

La République d'Angola salue les efforts déployés par le Gouvernement de l'Uruguay pour avoir amélioré la situation des droits de l'homme, en plusieurs domaines, notamment celui des enfants, avec la création d'un nouveau **Système de responsabilité pénale des adolescents (SIRPA)** en juillet 2011, en vue de renforcer entre autres, les institutions chargées de la lutte et la réinsertion des adolescents.

La République d'Angola se réjouit des réformes politiques et juridiques engagées par le gouvernement de l'Uruguay à la suite des recommandations qui lui ont été formulées lors du premier cycle de l'EPU ayant abouti à la création de juridictions spécialisées en matière de violence domestique et familiale.

La République d'Angola aimerait recommander au gouvernement de l'Uruguay de poursuivre ses efforts soutenus, visant à améliorer l'accès des populations et groupes vulnérables au système de justice.

Pour terminer, nous souhaitons plein succès à la délégation de l'Uruguay à son Examen.

Je vous remercie.

André Kitoko

Conseiller